



Déclaration préalable CAPA des Attachés (AAE) du 4 juin 2020

La situation sanitaire que nous connaissons a mis en lumière l'engagement et le sens de l'intérêt général de l'ensemble de nos collègues qui ont assumés dans des conditions parfois compliquées la continuité du service public d'éducation.

Nous pensons notamment aux conditions de travail à distance sur leurs moyens personnel, devant se partager entre activité professionnelle et l'éducation de leurs enfants ou bien encore le soin de leurs proches...

A l'heure où sonne le *jour d'après*, le besoin de reconnaissance gelé depuis des années doit réapparaître concrètement avec la fin des suppressions de postes, des fermetures d'agences comptables, des restructurations de services, des fusions d'établissements...

Le SNASUB-FSU demande une politique académique de requalification des emplois, un versement équitable de la « prime covid19 », une rémunération à la hauteur des emplois occupés pour les personnels non titulaires.

La réforme des IRA ainsi que la fin des compétences des CAPA inquiètent les collègues attachés sur l'avenir des possibilités de mutations. Aussi, le SNASUB-FSU souhaite une concertation en groupe de travail sur les postes offerts à l'IRA de Metz.